



APPEL À DÉFIS 2024
INCUBATEUR DE
POLITIQUES PUBLIQUES

Candidatez en cliquant ici jusqu'au 28 octobre 2023!

SciencesPo
ÉCOLE D'AFFAIRES PUBLIQUES

PRO //
JECT
LIBERTY

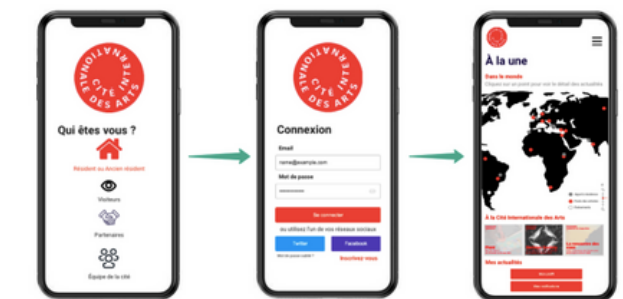
1. PRESENTATION DU PROGRAMME

L'Incubateur de politiques publiques (IPP) est un programme pédagogique qui s'appuie sur les **méthodologies issues du design**.

Il permet à tous les acteurs publics, privés ou associatifs engagés pour l'intérêt général de partager avec les étudiantes et étudiants de **première année de Master** à l'École d'affaires publiques de Sciences Po des problématiques concrètes et actuelles qu'ils rencontrent au quotidien et que nous appelons "**défis**".

Pendant le **semestre de printemps (Janvier-Mai 2024)**, les étudiants sont répartis en petits groupes de 4 à 6 personnes et encadrés par des **enseignants designers** pour développer une **solution concrète** qui apporte une réponse au défi proposé.

Ces solutions peuvent prendre des **formes très variées** en fonction de ce qui semble le plus pertinent pour répondre aux **besoins réels** des publics ciblés par la problématique (application mobile, jeu sérieux, simulateur, maquette, redéfinition d'un processus de décision, création de contenus tels qu'un podcast, une mallette ou encore un mode d'emploi, etc.).



2. FONCTIONNEMENT

Le programme se divise en trois **grandes phases** qui se concluent chacune par des rendus en présence du partenaire.

JANVIER-FÉVRIER : PHASE D'IMMERSION

Le groupe s'immerge dans la thématique en observant, en documentant, en s'inspirant, en allant sur le **terrain**, en discutant avec les usagers et les parties prenantes...

→ Cette phase se conclut par l'identification d'un **espace d'exploration** (re-problématisation / contextualisation), qui est discuté lors du rendu n°1 dit "**Rendu d'Intentions**" (28 février 2024)

MARS-AVRIL : PHASE DE CONCEPTUALISATION

La deuxième phase permet de creuser cet espace d'exploration, d'imaginer des **pistes de solutions** et d'aboutir à la formulation d'une **proposition de dispositif** : identification d'un public cible, d'usages prioritaires et de points de contact...

→ Ces pistes seront discutées lors du deuxième rendu, le "**Rendu Intermédiaire**" (3 avril 2024)

AVRIL-MAI : PHASE DE FORMALISATION

La dernière phase a vocation à produire un **démonstrateur ou prototype**, c'est-à-dire un ensemble d'éléments qui permet d'affiner et d'incarner la proposition de manière à démontrer la pertinence des propositions. Dans cette phase, les étudiants sont invités à tester leur solution sur le terrain.

→ Le projet final est présenté lors d'une grande **journée de restitution** (semaine du 13 mai 2024).

Tout au long du processus, les étudiants bénéficient d'**ateliers méthodologiques collectifs** ainsi que d'un **accompagnement personnalisé** de la part de leurs tuteurs / tutrices qui sont des designers professionnels. En fonction des projets, il est également possible de **prendre en charge des déplacements** (y compris hors Ile-de-France), du **matériel de prototypage** voire de bénéficier d'un **mécénat de compétences techniques** afin d'aider les étudiants à aller le plus loin possible dans la conception de leur solution.

3. ÉLIGIBILITÉ ET ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

L'appel à défis est ouvert à **toutes les organisations publiques, privées ou associatives**, basées en France ou à l'étranger, à l'exception des organisations à vocation partisane, syndicale ou religieuse, dans un souci de neutralité. Les défis peuvent être soumis **en français ou en anglais**.

Pour le bon déroulement du projet et la réalisation d'un travail le plus qualitatif possible, il est essentiel que la structure partenaire s'engage à :

- **donner ou faciliter l'accès aux terrains d'observation, aux usagers et parties prenantes, à l'expertise et/ou à la documentation pertinentes** notamment lors de la phase d'immersion, mais aussi tout au long du semestre, en fonction des besoins des étudiants dans l'avancée de leur projet
- être présent pour échanger avec le groupe étudiant lors des **journées d'immersion** (24, 25, 26 janvier 2024), des **deux rendus intermédiaires** (28 février et 3 avril 2024) et de la **restitution finale** (semaine du 13 mai 2024)
- désigner une **personne référente/point de contact** comme interlocuteur privilégié pour faciliter le suivi du défi

Les défis sont encadrés par la signature d'une **convention de partenariat** (modèle de convention proposé par Sciences Po) et les étudiants signent une **clause de confidentialité** au début du semestre.

4. QUELS TYPES DE "DÉFIS" SONT ATTENDUS ?



Un "défi" n'est pas une commande mais une question. C'est-à-dire une problématique concrète rencontrée par le partenaire dans la réalisation de ses missions d'intérêt général.

Il peut s'agir par exemple de situations dans lesquelles vous souhaitez :

- **corriger un irritant** côté usagers ou agents (non-recours, insatisfaction, délai, accès à l'information...);
- **pallier un manque** (exclusion de certains publics ou territoires, enjeux ou cas, "hors-radars", amélioration du service rendu...);
- **vous adapter à une contrainte extérieure forte** (changement climatique, changements réglementaires, transition numérique, évolution du marché du travail...);
- **explorer un enjeu prospectif en lien avec votre activité** (un sujet technique sur lequel vous souhaitez identifier des cas d'usages, une nouvelle modalité de mobilisation de vos publics à tester...)

L'appel à défis est ouvert à **toutes les thématiques**, du moment qu'elles sont en lien avec un sujet d'intérêt général.

En cohérence avec le projet pédagogique de l'École d'affaires publiques, nous avons toutefois identifié trois axes prioritaires :

- **Transition écologique** : lutte contre le changement climatique, protection de l'environnement, adaptation de nos modes de vies, changement des systèmes productifs, impératifs de sobriété et d'écoresponsabilité, etc.
- **Transition numérique** : protection des données personnelles, lutte contre les biais algorithmiques, lutte contre la désinformation et la haine en ligne, identification d'opportunités d'usage (pour les individus, institutions, associations ou entreprises) d'un internet décentralisé et responsable au service du bien commun, etc.
- **Services publics et citoyenneté** : lutte contre le non-recours, inclusion des usagers dans leur diversité, développement de services publics pro-actifs et de l'"aller-vers", lutte contre les discriminations et les inégalités, adaptation au nouveau régime climatique, réponse aux nouvelles aspirations démocratiques et à la crise des institutions, transparence de la vie publique, etc.

Ces thématiques sont à de nombreux égards liées entre elles et les défis peuvent se décliner dans **des secteurs très variés** comme l'éducation, la santé, la justice, les médias, l'agriculture, la sécurité, le sport, l'énergie, la culture...

5. EXEMPLES DE PROJETS ISSUS DE L'ÉDITION 2023

Proposé par l'ADEME et la Coop des Milieux

Comment coordonner l'action publique sur un territoire pour suivre, piloter et accélérer le déploiement de la transition écologique ?

→ Choix de conceptualisation : focus sur les projets citoyens de transition énergétique qui sont trop difficiles et fastidieux à mettre en œuvre et qui découragent ces initiatives ou les mettent en péril.

→ Résultats : un atelier d'intelligence collective et de médiation rassemblant les acteurs d'un projet (citoyens, ADEME, Région, élus locaux, etc.) pour dépasser les points de frictions et aboutir à une convention de réciprocité ainsi qu'à un calendrier commun d'actions.

 [Voir la fiche projet](#)

Proposé par le Ministère de l'Intérieur

Comment renforcer la confiance dans les institutions en imaginant un environnement numérique décentralisé efficace et sécurisé?

→ Choix de conceptualisation : la confiance passant par l'expression démocratique, choix d'explorer un cas d'usage pour faciliter le recours à la procuration électorale, notamment pour les personnes empêchées ou mal-inscrites.

→ Résultats : développement d'un prototype numérique basé sur la blockchain permettant de donner procuration de façon simple et sécurisée, accompagné d'un dispositif de communication (affiches, courrier...)

 [Voir la fiche projet](#)

Proposé par les Restos du Coeur

Comment intégrer les offres de "bénévolat ponctuel" et l'articuler au "bénévolat traditionnel"?

→ Choix de conceptualisation : volonté de se concentrer l'accueil du bénévole ponctuel suite au constat que ce moment précis détermine la qualité de son expérience et sa fidélisation éventuelle.

→ Résultats : développement d'un kit d'accompagnement à l'accueil des missions de bénévolat "ponctuel" pour aider les bénévoles réguliers à bien accueillir et permettre aux bénévoles ponctuels de se sentir inclus.

 [Voir la fiche projet](#)

6. MODALITÉS DE CANDIDATURE ET CALENDRIER

- **Du 4 septembre au 28 octobre 2023** : dépôt des défis via le formulaire dédié
- **Semaine du 1er novembre** : pré-sélection d'une quinzaine de défis par le comité d'orientation. Éventuels échanges pour préciser/reformuler les défis.
- **Du 6 au 18 novembre** : candidatures ouvertes aux étudiants qui doivent se positionner sur 1 à 3 défis pré-sélectionnés
- **Semaine du 20 novembre** : validation de la liste définitive des défis sélectionnés pour l'édition 2024. L'équipe pédagogique se réserve le droit d'annuler un défi pré-sélectionné si le nombre de candidatures solides n'est pas suffisant pour constituer un groupe. Au contraire, si un défi est très sollicité par les étudiants, l'équipe pédagogique pourra proposer un partenaire d'avoir 2 groupes de 5 étudiants.

Dates à retenir si votre défi est sélectionné :

- 30 novembre 2023 : réunion de lancement avec le doyen de l'École d'affaires publiques et l'équipe pédagogique
- Décembre-Janvier : au fil de l'eau, préparation des journées d'immersion de Janvier en lien avec l'équipe pédagogique
- Semaine du 22 janvier 2024 : lancement du projet dont 3 jours d'immersion du 24 au 26 janvier 2024
- Mercredi 28 février 2024 : rendu d'intention
- Mercredi 3 avril 2024 : rendu intermédiaire
- Semaine du 13 mai 2024 : rendu final



7. FAQ

Combien de temps ça va me prendre ?

En moyenne **autour de 10h** sur tout le semestre. En effet, l'encadrement pédagogique n'incombe pas au partenaire, il est **assuré par un/une designer professionnel** que nous recrutons en tant qu'enseignant vacataire et qui va tutorer le groupe chaque mercredi matin. Côté partenaire, votre présence est impérative et nécessaire lors des **3 rendus** qui jalonnent le semestre (environ 3/4h au total - voir calendrier) ainsi que pendant une partie des 3 journées d'immersion en Janvier (a minima un moment pour rencontrer le groupe / présenter votre activité / les briefer sur le projet. Il arrive aussi que les partenaires accompagnent les étudiants sur certains rdv ou certaines visites terrain, etc.). En dehors de ces points de rencontre indispensables à la bonne réalisation du projet, c'est **à vous de décider** du temps que vous souhaitez consacrer aux étudiants, l'idée étant de ne pas les laisser seuls face à leurs questionnements au cours du semestre.

Est-ce que c'est payant ?

La participation à l'Incubateur de politiques publiques est **gratuite**. Cependant, les partenaires retenus qui sont éligibles au mécénat ou à la subvention pourront être *a posteriori* sollicités pour apporter un **soutien financier** au projet pédagogique, notamment pour soutenir les frais liés aux immersions des élèves sur le terrain, à l'encadrement pédagogique et plus généralement pour développer ce type de formation de sein de l'École d'affaires publiques.

Est-ce que les étudiants travaillent sur mon défi pendant tout le semestre ?

L'Incubateur de politiques publiques fait partie intégrante du cursus des étudiants sélectionnés pendant leur Master 1. **Les mercredis matins** sont dédiés au travail en groupe et avec leur tuteur / tutrice. Ce créneau commun permet de faciliter les déplacements sur le terrain / rdv avec vous et vos équipes, mais les étudiants peuvent également travailler en autonomie en dehors des mercredis matin. En outre, les étudiants consacrent **une semaine entière** au programme avant le début des cours et **plusieurs jours après la fin des examens** durant lesquels ils peuvent se consacrer presque exclusivement au projet

J'ai une idée mais je ne suis pas certain que ça rentre bien dans le cadre...

L'équipe pédagogique est précisément là pour écouter votre idée et vous aider à la préciser le cas échéant ! N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant avant le dépôt de votre candidature : policy.lab@sciencespo.fr

8. ILS ONT PARTICIPÉ À L'INCUBATEUR DE POLITIQUES PUBLIQUES

ACTEURS PUBLICS :

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
AFD (Agence Française de Développement)
ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information)
Banque des territoires
CAF de Paris
Centre Hospitalier de Givors
Centre des monuments nationaux
CNAF (Caisse nationale des allocations familiales)
CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés)
Commissariat de police du 13ème arrondissement de Paris
Conseil départemental des Côtes-d'Armor
Cour des comptes
DINUM (Direction interministérielle du numérique)
DGCS (Direction générale de la Cohésion Sociale)
DITP (Direction interministérielle de la transformation publique)
FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies)
GHU Paris psychiatrie & neurosciences
Grand Hôpital de l'Est Francilien (GHEF)
INA (Institut National de l'Audiovisuel)
Institut de France
Métropole de Nice
Métropole Européenne de Lille (MEL)
Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports,
Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Ministère de la Justice (ATIGIP)
Ministère des Solidarités et de la Santé
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Mission Interministérielle pour l'Apprentissage
OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides)
ONF (Office National des Forêts)
Onisep
Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Préfecture de Loire-Atlantique
Préfecture Occitanie - SGAR
Préfecture de Police de Paris - DTPP
Présidence de la République
Ville de Gennevilliers
Ville de Paris
Ville de Saint-Denis

ORGANISMES PRIVÉS :

Campus Cyber
Carrefour
Cité internationale des arts
Fondation pour la Recherche Médicale
Groupe La Poste
Groupe SNCF
JCDecaux
LVMH

ACTEURS ASSOCIATIFS ET ONG :

Association Addictions France
Coop des Milieux
Croix-Rouge française
Démocratie Ouverte
Emmaüs Connect
FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)
France Digitale
GROUPE SOS
Jane Goodall Institute France
Restos du Coeur
UNCCAS (Union Nationale des Centre Communaux d'Action Sociale)
WWF France.

INSTITUTIONS EUROPÉENNES ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES :

Commission européenne (Représentation en France)
OCDE
UNESCO

CENTRES DE RECHERCHE :

CEVIPOF
Chaire Santé de Sciences Po
Institut Pasteur

CONTACTS

policy.lab@sciencespo.fr

Léa DOUHARD | lea.douhard@sciencespo.fr

Leïla NCIRI | leila.nciri@sciencespo.fr

LIENS UTILES

[Restitution de l'édition 2023](#)

[Vidéo de présentation du programme](#)

[Guide pour proposer un bon défi à l'IPP](#)

Déposez votre défi avant le
28 octobre 2023
en cliquant sur
ce lien.

AVEC LE SOUTIEN DE :

PRO //
JECT
LIBERTY